

## Compte-rendu de réunion du CEPO

### 02 décembre 2024 (9h30-12h30)

Présents (visio) : Erika Beaugeard, Luc Barbaro, Antoine Chabrolle, Alexandre-Michel Czajkowski, Jocelyn Champagnon (jusqu'à 10h15), Pascal Denis, Jérémy Dupuy, Bernard Frochot, Camille Gazay, Moana Grysan (jusqu'à 11h30), Yves Muller (en discontinu), Stanislas Wroza.

#### ACTUALITÉS

Rappel de la réunion du 06.06.24 : les actualités partagées en réunion sont publiées sur le site du CEPO. Possibilité de rajouter des actualités après la réunion grâce au document de partage (lien par mail).

- [LPO] Jean Nabias, en thèse sur les données EPOC, a soutenu sa thèse le 12 novembre avec succès. Son premier article a été publié l'été dernier ([lien](#)).
- [LPO] Un article sur les résultats de l'enquête LIMAT est en préparation.
- [LPO] Dans le cadre de l'enquête LIMAT, des comptages 2023-2024 des rassemblements post-nuptiaux d'œdicnèmes criards ont été réalisés, et l'analyse des résultats permet de proposer une nouvelle estimation de la population nicheuse nationale.
- [LPO] Une actualisation de la répartition, des effectifs et des tendances du bruant ortolan a été publiée dans le dernier numéro d'Ornithos (septembre-octobre 2024).
- [GISOM] Dans le cadre de la DCSMM, un nouveau marché est ouvert pour le suivi des oiseaux marins nicheurs en 2025-2028. Le recensement des goélands est reporté en 2026.
- [GISOM] Le GISOM a été sollicité pour rédiger un article dans Ornithos, sur l'impact de la grippe aviaire sur les oiseaux marins nicheurs au niveau national.
- [FNC] L'application ChassAdapt a été lancée, avec environ 60000 participants à ce jour. L'analyse des prélèvements saisis dans cette application devrait permettre de donner des estimations du nombre d'individus prélevés par espèce et par saison.
- [TDV] Le PNA butor étoilé est en pré-soumission auprès du CNPN, en vue d'une soumission pour janvier 2025. Le PNG limicoles prairiaux est en cours de développement (échéance à l'été 2025).
- [TDV] Publication de l'ouvrage « Gestion des marais chassés de Camargue » ([lien](#)).
- [TDV] Malgré une reproduction tardive des glaréoles à collier suite aux fortes pluies de cette année, celle-ci a été un succès avec plus de 200 couples, soit un effectif augmenté depuis le début du suivi en 2000. Ceci pourrait s'expliquer par une pluviométrie plus importante au Sahel qui favoriserait la survie des glaréoles durant l'hiver.

#### RAPPORTAGE

Le calendrier a été revu, la rédaction des fiches oiseaux se poursuit, les premières fiches finies ont été validées pour relecture, et celle-ci est ouverte jusqu'à fin février. Il manque des relecteurs, aussi toute proposition est la bienvenue.

- ➔ Oiseaux marins : les cartes de distribution étaient erronées, avec des données ajoutées dans les cartes ODF par rapport aux suivis du ROMN : les cartes sont actuellement en correction.
- ➔ Côté FNC, Moana Grysan sera probablement toujours l'interlocuteur pour le rapportage mais peut-être en binôme pour la coordination, en attente de la réponse du service technique.
- ➔ Un certain nombre d'espèces du rapportage sont sensibles au niveau politique : pour ces espèces, veiller à avoir plusieurs relecteurs et une discussion collégiale lors des ateliers de validation pour garantir l'impartialité scientifique.

- Pour les nouvelles données publiées après la rédaction (ex : bilan rapaces nocturnes), elles pourront être intégrées dans les fiches lors de la relecture et des ateliers de validation.
- Pour les ateliers de validation, une partie des points clés résultera de la relecture des fiches initiales. Les pressions et menaces devront être regardées avec attention car c'est une partie pour laquelle les données de terrain sont manquantes et qui est donc remplie selon l'interprétation des rédacteurs. Les effectifs et les tendances devraient poser moins de problèmes à la relecture.
- Proposition de faire des ateliers en présentiel (plusieurs jours à la suite) pour les fiches complexes et en distanciel pour les autres.

## INDICES DE QUALITÉ

Premier bilan des indices de qualité attribués pour les fiches rédigées (voir le diaporama). En regardant dans le détail les indices attribués par espèce, plusieurs problèmes ont été soulevés :

- Les dates indiquées sont parfois celles de l'estimation d'effectif 2009-2012, parfois celles de la période de rapportage 2013-2018, or il faut rester cohérent d'un rapportage à l'autre : **vérifier l'homogénéité des dates entre le rapportage précédent et le rapportage actuel (et pour une même méthode)** lors des ateliers de validation.
- Pour les espèces pour lesquelles l'estimation d'effectif nicheur du rapportage précédent a été reprise faute de nouvelle estimation, l'indice de qualité attribué est parfois moins bon que l'indice attribué au rapportage précédent. Or, l'évaluation de l'indice étant liée à la période d'estimation, l'indice de l'ancienne estimation ne devrait pas changer. Lors des ateliers de validation, il faudra donc **s'assurer que les indices évalués par le CEPO et publiés dans Alauda (2022) ont été repris**. Notamment, si l'estimation de l'Atlas 2015 est gardée, l'indice attribué pour la méthode des moyennes doit être repris (indice 2 pour la plupart des espèces, parfois 1).
- Dans le cas de nouvelles estimations, **l'indice attribué pour toutes les estimations à partir d'une même méthode doit être homogénéisé**. Par exemple, les estimations obtenues par la méthode EPOC se voient attribuées l'indice 3. Une exception peut être faite dans le cas où la méthode semble moins adaptée pour l'espèce, comme par exemple pour le pic noir qui est une espèce à grand territoire et pour laquelle la répartition des points d'échantillonnage EPOC-ODF semble moins adaptée : indice 2.
- Un autre exemple est celui des comptages Wetlands pour les hivernants, qui sont plus ou moins adaptés selon le groupe d'espèces. Dans ce cas il faut **déterminer plusieurs catégories d'indices selon que la méthode est appropriée ou non au groupe d'espèces**, par exemple l'indice attribué aux comptages Wetlands peut être 3 pour les canards, 2 pour les échassiers et 1 ou 0 pour les passereaux.
- **Pour les espèces qui ne font pas consensus, l'attribution de l'indice de qualité sera à discuter** en atelier de validation, notamment celles pour lesquelles un indice 0 a été attribué alors qu'une estimation existe pour ces espèces (par exemple pour l'hirondelle de rivage), ou celles pour lesquelles une nouvelle estimation a été faite.
- Pour les oiseaux de passage, l'estimation d'effectif est très compliquée à obtenir, notamment pour les migrateurs nocturnes ou les espèces très pélagiques. Proposition de **ne pas rapporter d'effectif pour certains groupes comme les oiseaux d'eau, les limicoles, les rallidés, etc.** Règle à définir en amont des ateliers de validation.
- Pour les planeurs comme la cigogne noire, il est possible d'ajouter les effectifs obtenus sur les cols pyrénéens, mais il est nécessaire de compléter ces comptages par ceux des autres pays pour avoir une estimation complète. **Aussi, l'indice attribué aux espèces de passage ne devrait être que 1 ou 0**. Par exemple, les oiseaux marins bien suivis comme le puffin des Baléares ou la sterne naine n'auront qu'un indice 1 du fait de l'incertitude sur les effectifs de passage.

## TENDANCES

Sur les fiches déjà rédigées, la proportion de tendances incertaines ou inconnues par statut est similaire à celle du rapportage précédent, avec environ 20% des nicheurs avec une tendance à court terme ou à long terme inconnue (voir le diaporama).

- ➔ **Vérifier la cohérence des tendances entre les statuts nicheur (B) et de passage (P)**, comme par exemple pour la cigogne noire dont la tendance est à l'augmentation en Europe et devrait donc être en augmentation en statut nicheur (B) et en passage (P).
- ➔ Pour les planeurs de passage (cigogne noire, grue cendrée, balbuzard pêcheur), il est possible de calculer le RPI (Raptor Population Index) pour avoir une tendance d'effectif à court terme (2013-2023) sur les sites de suivi de la migration, notamment au col d'Organbidexka où le suivi est effectué depuis 1988. Il faudra **voir s'il est pertinent d'indiquer la tendance d'un ou plusieurs sites comme tendance nationale**.
- ➔ Pour les hivernants, les tendances Wetlands sont plutôt bonnes, même pour les espèces sous-représentées. Les résultats du SHOC sont disponibles pour les tendances à court terme (2014-2023) et seront mis à disposition des rédacteurs/relecteurs du rapportage. **Si deux tendances provenant de suivis différents sont disponibles, il faudra garder la plus pertinente** (par exemple une tendance SHOC et une tendance du réseau OFB « Oiseaux de passage »).
- ➔ Pour beaucoup de passereaux, le STOC/STOM n'est pas suffisamment performant, par manque de sites échantillonnés et/ou de points d'échantillonnage par site : faut-il densifier le STOC/STOM pour toutes les espèces ou prioriser des suivis dédiés pour certaines espèces ? La densification permettrait déjà d'obtenir des résultats intéressants sur 50-70 espèces difficilement détectables. Depuis 2 ans, l'OFB a été intégré dans le réseau, ce qui a permis d'augmenter le nombre de carrés STOC (+300 en 2023).
- ➔ Besoin de répondre à deux objectifs, l'obtention des tendances pour le rapportage à court terme et pour la surveillance à plus long terme. Quelle stratégie de surveillance des oiseaux à long terme ? Au regard du point précédent, **préconisation du CEPO de continuer à étendre et densifier les grands dispositifs nationaux déjà en place (STOC, SHOC, Wetlands)**.

## PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion pourra avoir lieu en mai/juin 2025 après les ateliers de validation et avant le rendu du rapportage en juillet. Une synthèse des ateliers de validation pourra être faite, ainsi qu'une réflexion sur ce qui a fonctionné ou non pour le rapportage et sur la suite à donner pour la surveillance des oiseaux.